



P. Sauvanet, *Le Rythme Grec d'Héraclite à Aristote*

jeudi 2 décembre 2010

P. Sauvanet, *Le Rythme grec d'Héraclite à Aristote*, Paris, PUF, 1999, 136 p.

- Du rythme grec, on en connaît surtout la définition qu'en donne Platon : l'ordre du mouvement, c'est-à-dire l'ordre que manifeste le corps en mouvement dans la danse. On néglige souvent de voir que le terme rythme sous des formes linguistiques diverses traverse l'ensemble de la philosophie grecque et qu'il n'a pas seulement le sens musical que l'on sait.

Chez Démocrite, c'est un concept original servant à désigner la forme des atomes en mouvement, chez certains sophistes, il caractérise la nature matérielle. Avec Platon et Aristote, le rythme prend définitivement son sens musical et poétique. Le recours systématique aux textes montre que le terme rythme a d'abord caractérisé « la forme ou la figure dans leur relation au temps ». On pourrait dire que le rythme grec a ceci de particulier qu'il se situe au carrefour de l'espace et du temps, de l'ordre et du mouvement, il est en quelque sorte une « forme spatiale temporalisée ».

Mais qu'appelle-t-on *rhuthmos* ? L'hypothèse de l'auteur est que le *rhuthmos* dérivant du verbe *rheo* (couler) est philosophiquement lié au *panta rhei*, tout s'écoule. Dans cette hypothèse qui reste à développer dans cet essai, le *rhuthmos* devient clairement un enjeu dans le débat philosophique de la Grèce antique.

- **Pierre Sauvanet** est actuellement professeur d'esthétique et philosophie de l'art à l'Université de Bordeaux-3.